SSE-Info

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **22 (1995)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les Suisses en Europe

Vos problèmes nous intéressent!

Savez-vous que le SSE tient un dossier des problèmes pour nos concitoyens à l'étranger engendrés par le fameux «non» à l'EEE?

Le 6 décembre 1992, la Suisse a pris la décision de ne pas adhérer à l'Espace économique européen. Par ce vote le peuple suisse a-t-il réalisé les conséquences encourues pour chaque citoyen désirant s'établir en Europe? Depuis le célèbre 6 décembre de l'eau a coulé sous les ponts et ce n'est qu'aujourd'hui que l'on peut commencer à mesurer les conséquences de notre décision.

Depuis cette date, nous avons reçu les témoignages de Suisses se sentant discriminés dans de nombreux domaines: nos diplômes ne sont pas reconnus à l'étranger et nos possibilités de carrière professionnelle se trouvent amoindries ou annihilées. Il est de plus en plus difficile de renouveler un permis d'établissement ou de séjour. Obtenir un permis de travail dans un pays de l'Union est souvent une mission impossible pour un Suisse. Certains se trouvent discriminés dans l'accès aux études: les taxes d'inscription ou les taxes semestrielles dans les Universités européennes sont beaucoup plus élevées pour les non-ressortissant de la CE.

Et vous, rencontrez-vous des difficultés dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous parfois discriminés? Votre témoignage nous intéresse et viendra compléter notre dossier. Ecrivez-nous au:
Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16. ■

AJAS

Projetez-vous d'acquérir une formation en Suisse? L'AJAS, Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses de l'étranger, peut vous renseigner sur:

- les études
- les apprentissages
- les stages
- les séjours linguistiques
- l'hébergement
- les bourses
- les obligations militaires

Adressez-vous à:
AJAS, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16 ■

Camps de ski et de snowboard 1995/96

Les deux camps de ski et de snowboard du SSE, qui auront lieu pendant les vacances de Noël (à Splügen/GR) et de Pâques (à Grimentz/VS), vous garantissent dix jours de plaisir dans la neige en compagnie de jeunes venus du monde entier. Les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger y apprendront le ski et le snowboard d'une manière ludique; les débutantes et débutants bénéficient d'un encadrement spécial. Des programmes au choix (ski de fond, snowboard, luge, natation, demi-journées libres, excursions, etc.) garantissent des distractions variées et le programme de la soirée ajoute encore un peu de piment!

Date et lieu: *du 27.12.95 au 5.1.96 à Splügen/GR; du 5 au 14.4.96 à Grimentz/VS*

Prix: *env. Fr.s. 650.– par camp, y compris l'abonnement téléski, les leçons et la location de skis. Assurance-accidents: Fr.s. 20.– en plus.*

Direction: *Edith Locher Brunner, responsable du Service des jeunes du SSE*

Conditions: *être âgé de 15 à 25 ans; le père ou la mère doit avoir la nationalité suisse*

Inscription: *jusqu'au 14.11.95 pour Splügen, jusqu'au 22.02.96 pour Grimentz, au:*
Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 351 61 00, fax +41 31 351 61 50

Le nombre des participants est limité à 60!

Vos droits – votre devoir

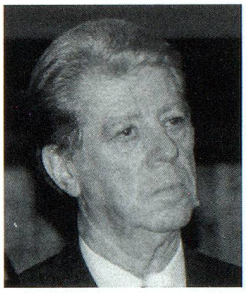

Jean-Jacques Cevey, Président de l'Organisation des Suisses de l'étranger

Ainsi, chers compatriotes, vous pourrez bientôt participer à l'élection du parlement de la Confédération. En vous accordant le droit de voter par correspondance, la Suisse a reconnu toute l'importance du lien entre ses citoyennes et citoyens à l'étranger et les institutions qui assurent le fonctionnement de sa démocratie. Vous avez déjà eu l'occasion de voter. Mais en octobre prochain, pour la première fois, vous êtes appelés à choisir les représentants du peuple et des cantons, dans les fonctions essentielles dévolues aux Chambres fédérales.

Permettez-moi de rappeler le rôle délibératif de celles-ci, mais aussi et surtout leur tâche élective. L'Assemblée fédérale désigne en effet les membres du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral, sans oublier le général en temps de guerre. Mais, particularité helvétique, en les élisant les parlementaires fédéraux investissent nos Sept Sages aussi bien du pouvoir de chef de l'Etat que de la mission gouvernementale. C'est dire la responsabilité dévolue en l'occurence au Conseil fédéral et aux députés habilités à les élire.

C'est dire aussi la portée de l'acte civique confié tous les quatre ans au peuple souverain, formé aussi bien des Suisses et Suissesses établis à l'étranger que de celles et ceux vivant au pays.

En un temps où les problèmes posés à un Etat comme le nôtre réclament souvent des solutions à l'échelle internationale et où le sens de l'ouverture et de la solidarité doivent se substituer aux réflexes autarciques voire égoïstes, votre large participation aux décisions qui concernent l'ensemble de notre peuple se justifie plus que jamais.

Je souhaite que, très nombreux, vous usiez de ce droit, dans la conscience aussi d'exercer un devoir. Annoncez-vous donc auprès des autorités diplomatiques et consulaires, comme nous vous le recommandons par ailleurs. Vous servirez ainsi au mieux les institutions démocratiques de notre chère Confédération! ■